

Aurillac, 8 octobre 2024

**Monsieur François DUROVRAY**  
**Ministre des Transports**  
**246, boulevard Saint-Germain**  
**75007 PARIS**

Monsieur le Ministre, *Cher François,*

En réponse aux sollicitations répétées et appuyées des élus cantaliens, le gouvernement a décidé la remise en service d'une liaison par train de nuit entre Aurillac et Paris à compter du 10 décembre 2023. Malgré quelques dysfonctionnements liés aux travaux sur le réseau ou à des défaillances du matériel roulant, cette ligne a rapidement trouvé un public et montré son utilité pour le désenclavement du Cantal.

Ce train de nuit ne fonctionne toutefois que durant les week-ends et les vacances scolaires. Dans un courrier du 5 décembre 2023, Clément BEAUNE, ministre des Transports, m'avait confirmé que « SNCF Voyageurs sera bien en mesure de procéder au passage de ce train sur une fréquence quotidienne à compter du service annuel 2025, qui débutera en décembre 2024 ».

Le 2 octobre dernier, lors de son audition par la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire de l'Assemblée nationale, le PDG de la SNCF Jean-Pierre FARANDOU m'a quant à lui indiqué que la société SNCF Voyageurs se tient prête à passer à une fréquence quotidienne dès que l'Etat, autorité organisatrice de ces trains d'équilibre du territoire, lui en confirmera sa demande.

Je souhaiterais que vous puissiez me confirmer que les promesses faites concernant le passage à une fréquence quotidienne pourront être tenues dans les délais annoncés.

J'attire d'autre part votre attention sur la nécessité de faire évoluer les horaires et temps de trajet de ce train de nuit, qui quitte actuellement Paris à 19h27 pour arriver à Aurillac à 8h31, ce qui n'est pas satisfaisant. De même, il serait nécessaire de doter la ligne de nouvelles locomotives et voitures de nuit afin d'améliorer la fiabilité et le confort du service.

Je vous remercie des réponses que vous pourrez m'apporter et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

*C. Lic'*



Vincent DESCOEUR  
Député du Cantal